Agence Régionale de Santé
Île-de-France

epod / Efficience des Pratiques, des Organisations et de la Dépense

omedit
ILE DE FRANCE

ARCHIMED v3

► ce qui a changé

24 mars 2016 / 14h

archiMed

Vous avez aimé ArchiMed v2

▶

archiMed 3

Vous aller adorer ArchiMed v3 !

1) Le fond

Intégration des remarques des établissements utilisateurs des versions précédentes

Intégration de nouveaux critères relatifs à la sécurisation du parcours patient : conciliation médicamenteuse, dossier pharmaceutique, rétrocession, messagerie sécurisée de santé

Intégration de questions en lien avec l'utilisation des dispositifs d'administration des médicaments : pousse-seringue, etc.

2) La forme

La possibilité de filtrer les questions proposés selon différents critères :

- Par thématique
- Par catégorie professionnelle concernée
- Par la cotation des questions

Précisez les éventuels filtres que vous souhaitez appliquer aux questions :

- ☑ Afficher celles relatives à la concilliation
- ☑ Afficher celles relatives à l'entourage / famille
- ☑ Afficher celles relatives à la messagerie
- ☑ Afficher celles relatives au patient
- ☑ Afficher celles relatives à la perfusion
- ☑ Afficher celles relatives à la procédure
- ☑ Afficher celles relatives à la PUI
- ☑ Afficher celles relatives à la rétrocession
- ☑ Afficher celles relatives au stockage
- ☑ Afficher celles relatives à la traçabilité
- ☑ Afficher toutes les autres

- ☑ Afficher celles qui concernent les IDE
- ☑ Afficher celles qui concernent les médecins
- ☑ Afficher celles qui concernent les pharmaciens
- ☑ Afficher celles qui concernent les préparateurs
- ☑ Afficher les pluriprofessionnelles

- ☐ Masquer les risques faibles (criticité < à 2,5)
- ☐ Masquer les efforts élevés (effort > à 1,5)
- ☐ Afficher uniquement les nouveautés Archimed v3 (/ à v2)

	A. Organisation
A.01	Au cours de la même journée, plusieurs médecins prescrivent des médicaments pour le même patient.
~~A.02~~	~~Votre unité de soins accueille régulièrement des internes en médecine.~~
A.03	Il existe un(e) IDE (non cadre) référent(e) médicaments dans votre unité de soins et cette tâche figure dans sa fiche de mission.
~~A.04~~	~~Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois un(e) ou des IDE du pool ou d'autres services.~~
~~A.05~~	~~Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois un(e) ou des IDE intérimaires.~~

2) La forme

La possibilité de neutraliser vous-même certaines questions :

– Qui n'impacteront alors pas le score final

	A. Organisation	Oui	Non	NC	Commentaires
A.01	Au cours de la même journée, plusieurs médecins prescrivent des médicaments pour le même patient.	○	○	○	
A.02	Votre unité de soins accueille régulièrement des internes en médecine.	○	○	○	
A.03	Il existe un(e) IDE (non cadre) référent(e) médicaments dans votre unité de soins et cette tâche figure dans sa fiche de mission.	○	○		
A.04	Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois un(e) ou des IDE du pool ou d'autres services.	○	○		
A.05	Votre unité de soins accueille au moins un jour ou une nuit par mois un(e) ou des IDE intérimaires.	○	○		

2) La forme

La possibilité d'importer vos anciennes réponses de la v2

– Qui apparaissent en grisé…

	A. Organisation	Oui	Non	NC	Commentaires
A.01	Votre PUI accueille régulièrement des externes en pharmacie.	○	○	○	
A.02	Votre PUI accueille régulièrement des internes en pharmacie.	○	○	○	
A.03	Votre PUI accueille au moins un jour par mois un ou des personnels intérimaires.	○	○		
A.04	Votre PUI accueille au moins un stagiaire par an.	○	○	○	
A.05	Dans votre PUI, à activité constante, le personnel absent est systématiquement remplacé.	○	○		
A.06	Dans votre PUI, à activité constante, la charge de travail des préparateurs absents est répartie sur d'autres catégories de personnel non habilité (transfert de taches).	○	○		
A.07	Le personnel de la PUI est amené à effectuer chaque mois des heures supplémentaires.	○	○		
A.08	Un pharmacien référent a été désigné pour chaque unité de soins.	○	○		

– …pour vous permettre de re-renseigner le questionnaire et voir vos évolutions

	A. Organisation	Oui	Non	NC	Commentaires
A.01	Votre PUI accueille régulièrement des externes en pharmacie.	◉	○	○	
A.02	Votre PUI accueille régulièrement des internes en pharmacie.	◉	○	○	
A.03	Votre PUI accueille au moins un jour par mois un ou des personnels intérimaires.	◉	○		
A.04	Votre PUI accueille au moins un stagiaire par an.	◉	○	○	
A.05	Dans votre PUI, à activité constante, le personnel absent est systématiquement remplacé.	○	◉		
A.06	Dans votre PUI, à activité constante, la charge de travail des préparateurs absents est répartie sur d'autres catégories de personnel non habilité (transfert de taches).	○	◉		
A.07	Le personnel de la PUI est amené à effectuer chaque mois des heures supplémentaires.	○	◉		
A.08	Un pharmacien référent a été désigné pour chaque unité de soins.	◉	○		

2) La forme

Une représentation plus ergonomique de vos résultats

- Radar en toile d'araignée ► « gâteau »
- Possibilité de représenter votre risque…

… ou votre maîtrise du risque

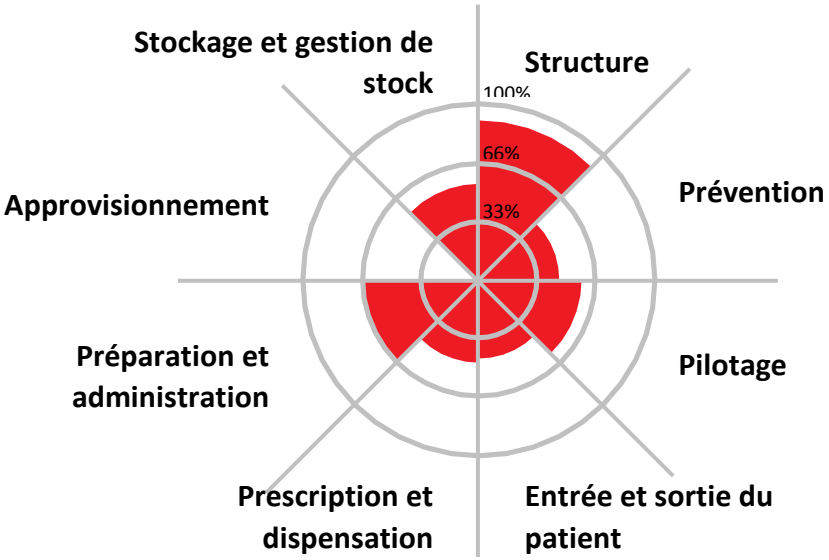

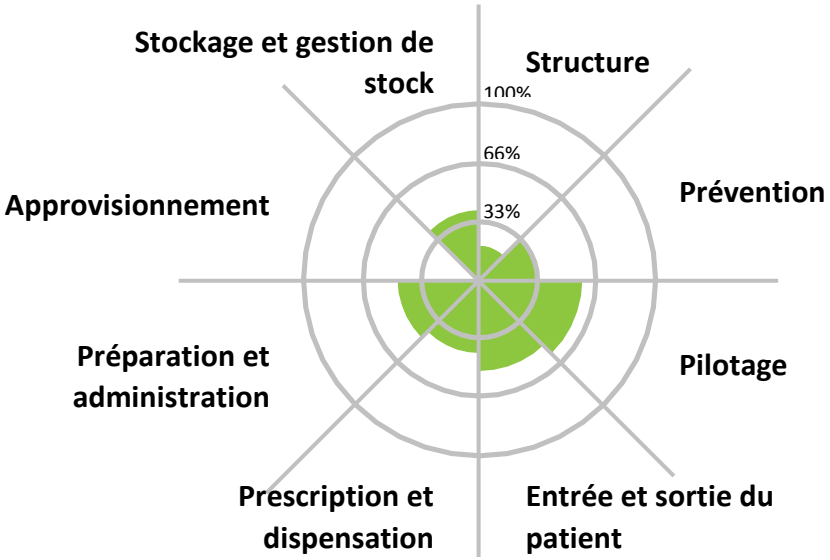

Merci de votre attention